



COMMISSION ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°9 publié le 14/10/2025

Réunion du lundi 13 octobre 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80 - (Membre) Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Valideur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

INFORMATION AUX OBSERVATEURS

Messieurs les observateurs, lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels).

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI (SCORE, MOTIFS DE CARTONS, ETC).

Les officiels doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match papier, avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission), et les conserver pendant une semaine minimum.

NOUVEAUX PROTOCOLES

Les modifications des lois du jeu, ainsi que de nouveaux protocoles, sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>

Ils sont également disponibles en téléchargement, via le lien suivant : www.grosfichiers.com/nfnrwVhkNXj

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique [Arbitrage](#) du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

AA BÉNÉVOLES (LIGUE)

Ci-dessous figure la liste actualisée des clubs habilités à bénéficier de l'attestation leur permettant de signaler les hors-jeu lors des compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, dans les cas où un seul officiel est désigné.

Je vous rappelle que l'arbitre a l'obligation d'accepter cette aide dès lors que le club est en règle. Toutefois, il conserve la possibilité de retirer ce droit à un dirigeant en cas de manquements graves constatés au cours du match.

Les AA bénévoles devront assurer la surveillance de la même moitié de terrain tout au long de la rencontre, en changeant de côté à la mi-temps. Compétitions concernées : R2F, U18F R1 et R2, U18 R2, U16 R1, U16 R2, U15 R1 (poules A et B), U15 R2, U14 R1 (poules A et B).

CLUBS : SORBIERS LA TALAUDIERE - ANDREZIEUX BOUTHEON - SAVIGNEUX MONTBRISON - ST PAUL EN JAREZ - RIVE DE GIER – MONTS ET PLAINE - FEURS

COURRIERS RECUS

M. JAVELLE Julien : lu.

M. TAZEKRITT Karim : lu.

M. TAZEKRITT Karim : erreur de saisie concernant un carton pas attribué au bon joueur, rencontre n°54003978.

M. GOUTOBRE Pierre : problème FMI, match n°54535404.

IMPAYES TRAITES

MM. DEMIR Arda, MATTEI Rafael, ARAUJO Leny, MARTY Kyllian, AZOUZ Nacim, CHOMETON Tibault, AIDLI Yamine, BONTEMPS Camille, TIBERGHEN Matteo. Vos dossiers ont été traités.

DATES A RETENIR

- Stage de mi-saison des arbitres (D1 + AA (D1/D2) + PROMO) : samedi 31 janvier 2026 (journée – lieu à définir)
- Stage de mi-saison des arbitres (D2) : vendredi 30 janvier 2026 (soirée – lieu à définir)
- Stage de mi-saison arbitres D3 / D4 /D5 : samedi 13 décembre après-midi (sud) et dimanche 14 décembre matin (nord)
- Stage de mi-saison arbitres jeunes : samedi 13 décembre au matin (sud) et dimanche 14 décembre après-midi (nord)
- Arbitres stagiaires et jeunes stagiaires – module 8 : dimanche 31 mai 2026 (lieu à définir)

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison 2025 / 2026 **deux questionnaires à dates différentes** seront à effectuer via un formulaire en ligne en décembre 2025 et/ou en janvier 2026.

AFFECTATION DES ARBITRES ET REAFFECTATION

La Commission Départementale de l'Arbitrage, au regard des besoins liés à l'organisation des désignations, a décidé à titre exceptionnel de promouvoir en catégorie supérieure, les arbitres suivants, à compter du 11 novembre 2025 (sous réserve de la réussite des tests physiques pour les catégories D1 et D2) :

D1 : SAFAK Isa + SALAMONE Thomas

D2 : KHELLI Walid + ABBACI Mohamed + SAVSET Sefer + ALLAILLOU Boucif + FERRAND Jerome

D3 : GRANGE PONTE Damien + LESPINASSE Alexandre + HAJJI Abdelghani + JOLY Roland

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> (nouveau!).

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026](#)

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

ASSEMBLEE GENERALE UNAF

L'assemblée Générale de l'UNAF, secteur St Etienne, aura lieu le vendredi 31 octobre à 19h30, au DLF. Tous les adhérents sont conviés à cette AG.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE « DEVENIR ARBITRE »

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

- FIA n°3 – Chazelles-sur-Lyon

Mardi 21 octobre : 14h–18h
Mercredi 22 octobre : 8h30–17h30
Jeudi 23 octobre : 8h30–17h30

Module 7 : Mardi 28 octobre (18h30–21h30 au DLF)

- FIA n°4 – Lentigny

Vendredi 2 janvier 2026 : 18h30–22h
Samedi 3 janvier 2026 : 8h30–17h30
Dimanche 4 janvier 2026 : 8h30–17h30

Module 7 : Mardi 6 janvier 2026 (18h30–21h30 à la Délégation)